

VOTER DE 1815 A 1870

L'évolution du nombre d'électeurs en France de 1815 à 1870.

	Restauration (1815-1830)		Monarchie de Juillet (1830-1848)		Seconde République (1848-1852)		Second Empire (1852-1870)	
	1815	1827	1831	1847	1848	1850	1852	1870
Nombre d'électeurs	66 500	89 000	166 000	248 000	9 600 000	6 800 000	10 200 000	11 000 000
Pourcentage d'électeurs par rapport à la population masculine de plus de 21 ans	0,80%	1,00%	1,80%	2,30%	90,00%	64,00%	92,00%	94,00%

Source : Jean-Michel Gaillard (dir.), *Histoire 2nde*, Les fondements du monde contemporain, Paris, Bréal, 2001.

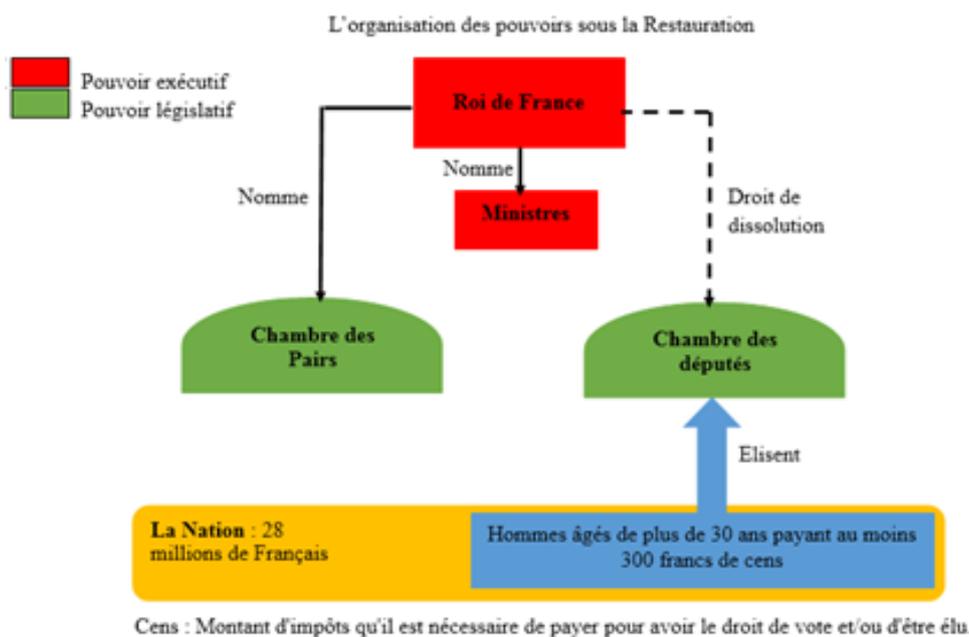
- 1) Que représente ce tableau ?
- 2) Quelle est la seule catégorie de la population à pouvoir voter ? Quelle partie de la population ne peut pas voter ?
- 3) Quel est le pourcentage d'électeurs en 1815 ? en 1870 ? Comment évolue-t-il ?
- 4) En quoi l'année 1848 marque-t-elle une rupture ?

Les deux questions de la séquence seront :

- Comment les Français ont-ils fait la conquête du suffrage universel entre 1815 et 1848 ?
- Comment les Français ont-ils fait l'apprentissage du suffrage universel entre 1848 et 1870 ?
(Ne pas répondre à ces deux questions. Nous y répondrons de façon progressive).

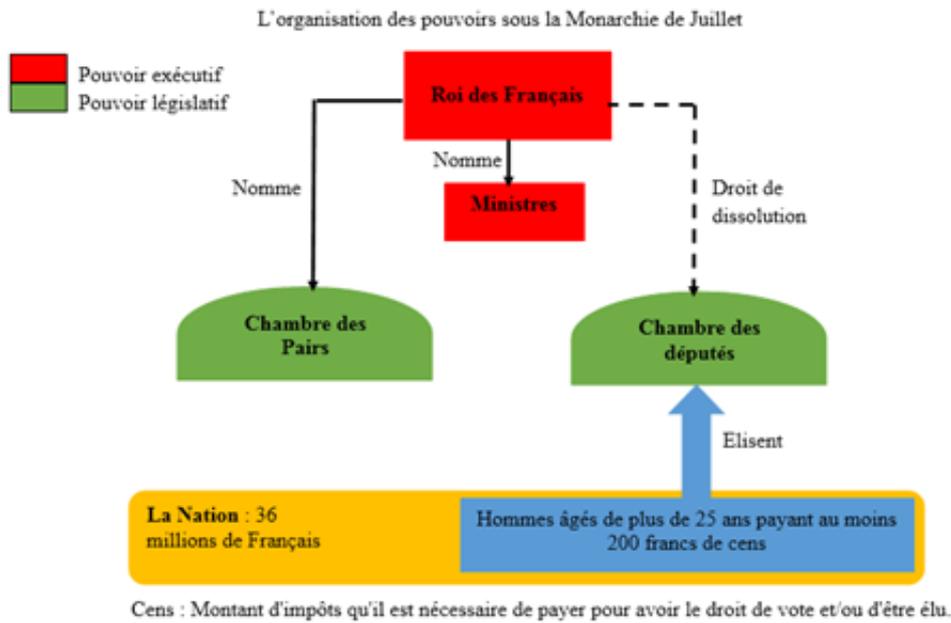
I. Comment les Français ont-ils fait la conquête du suffrage universel de 1815 à 1848 ?

Document n°1.



VOTER DE 1815 A 1870

Document n°2.



A l'aide des deux schémas ci-dessus, complétez les deux premières colonnes du tableau suivant :

	Restauration 1815-1830	Monarchie de Juillet 1830-1848	Seconde République 1848-1852	Second Empire 1852-1870
Qui vote ?				
Pour élire qui ?				
Type de régime				

VOTER DE 1815 A 1870

Lisez attentivement ces deux textes et confrontez en quelques lignes les points de vue de ces deux personnages concernant le suffrage universel :

Document n°3.

La souveraineté, du peuple, tel est, en effet, le grand principe qu'il y a près de cinquante années, nos pères ont proclamé. Mais cette souveraineté, qu'est-elle devenue ? Aujourd'hui, le peuple, c'est un troupeau conduit par quelques privilégiés comme vous, comme moi, messieurs, qu'on nomme électeurs, puis par quelques autres, plus privilégiés encore, qu'on salue du titre de député. Et si ce peuple, qui n'est point représenté, se lève pour revendiquer ses droits, on le jette dans les cachots. S'il s'associe pour ne pas périr de misère et défendre son salaire insuffisant, on le jette dans les cachots. Si, comme à Lyon, dans les jours de funèbre mémoire, il écrit sur son étendard : "Du pain ou la mort", on le mitraille (1) [...]. C'est dire assez que ce système [...] a fait son temps, et qu'il faut le changer [...]. Et pour le changer, Messieurs, la réforme électorale est le premier pas à faire. Cette réforme, il la faut radicale. Que tout citoyen soit électeur, que le député soit l'homme de la nation, non de la fortune ; qu'il soit désigné pour sa vertu.

Discours d'Alexandre Ledru-Rollin
aux électeurs de la Sarthe, 23 juillet 1841

(1) En 1831 et 1834, les canuts, ouvriers de la soie à Lyon, se sont révoltés pour obtenir une augmentation de leurs revenus. Ces insurrections ont été très durement réprimées

Biographie.

Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874). Avocat et homme politique. Républicain, il s'oppose aux gouvernements de la Monarchie de Juillet. Après la révolution de 1848, il devient ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de la Seconde République et fait adopter par décret le suffrage universel masculin.

Document n°4.

J'ai beau regarder, j'ai beau chercher : je ne puis trouver parmi nous, aujourd'hui, dans l'état de la société, à la réforme électorale qu'on vous propose, aucun motif réel, sérieux [...]. Il n'y a plus de luttes entre les classes ; il n'y a plus d'intérêts profondément divers, contraires. Qu'est-ce qui sépare aujourd'hui les électeurs à 300 francs des électeurs à 200, des électeurs à 150, des électeurs à 50 ? Ils ont au fond les mêmes intérêts, ils sont dans la même condition civile, ils vivent sous l'empire des mêmes lois. [...] L'électeur à 300 francs représente parfaitement l'électeur à 200 francs, à 100 francs : il ne l'exclut pas : il le représente, il le protège, il le couvre, il ressent, il défend les mêmes intérêts.

Discours de François Guizot
à la Chambre des députés, le 16 février 1842.

Biographie.

François Guizot (1787-1874). Historien et homme d'État. Député d'opposition sous la Restauration, favorable à une monarchie libérale appuyée sur la bourgeoisie, il se rallie à Louis-Philippe. Il est ministre pendant presque toute la période de la Monarchie de Juillet et devient, à partir de 1840, le véritable chef du gouvernement.